## Annexe 1



Liberté Égalité Fraternité

## Autorisation préfectorale de chasse du Sanglier

conformément à l'arrêté préfectoral interdisant la chasse sur la zone incendiée de la Montagnette

Direction départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône

Service Mer, Eau et Environnement

<u>Pôle Nature et Territoires</u>

ddtm-chasse@bouches-du-rhone.gouv.fr

SSE	Je soussigné(e), Nom
Defenieur du droit de cha	Agissant en qualité de (cochez la case correspondante):
5	AVIS de la FDC 13 : Favorable Défavorable signature : Le Président de la Fédération,
2	AUTORISATION PREFECTORALE N° -  Conformément à l'Arrêté préfectoral du 30 septembre 2022  le Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône,  Autorise, le demandeur désigné ci-dessus à chasser ou à faire chasser le Sanglier à l'affût à l'approche ou en battue